

RCS : CHAUMONT

Code greffe : 5201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHAUMONT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 00166

Numéro SIREN : 899 597 934

Nom ou dénomination : AB FACTURATION

Ce dépôt a été enregistré le 06/09/2023 sous le numéro de dépôt 1330

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 20 JUIN 2023

Approbation des comptes de l'exercice 2022

ARRIVÉ LE

05 SEP. 2023

TORUNAL DE COMMECE

L'an 2023, le 20 Juin, à 19h, Madame BRAYER Aurélie, associée unique et présidente de la société AB facturation, société par actions simplifiée au capitale de 1000 euros, immatriculée au RCS de Chaumont, sous le numéro B 899 597 934, et dont le siège social se situe au 3 T chemin du cimetière 52200 COURCELLES EN MONTAGNE.

Après avoir exposé qu'il a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexe) de l'exercice clos le 31 Décembre 2022,

A pris les décisions ci-après relatives à :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 ;
- l'affectation du résultat ;
- la non-dissolution de la société ;
- la poursuite de l'activité malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.

Première décision :

L'associée unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 se soldant par une perte de 3606 euros.

Deuxième décision :

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 3606 euros au compte report à nouveau.

Troisième décision :

L'associé unique décide la non-dissolution de la société malgré la perte financière et s'engage à développer son activité en 2023.

Quatrième décision :

L'associé unique décide de la poursuite de l'activité malgré un actif net inférieur à la perte de capital et s'engage à obtenir un bilan positif en 2023.

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Fait à Courcelles en Montagne le 20 Juin 2023,

